

COMMUNE DE SAASENHEIM

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2022

Sous la présidence de Madame NEEFF Anne-Marie, Maire.

Conseillers élus : 15 En fonction : 14 Présents : 14

A l'ouverture de la séance sont présents tous les membres : Anne-Marie NEEFF, Christelle HARTMANN, Jacques COSYNS, Stéphane CECILLE, Marilyn GARNIER, Sébastien LACHMANN, André LAUFFENBURGER, Julien LAUFFENBURGER, Thomas LAUFFENBURGER, Robert LUDMANN, Pascal OSTERTAG, Patricia UEBER, Anita WALTSBURGER

Absents : .. /..

Arrivée en cours de séance : Delphine REYDON

1°) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET PRESENTATION DU DERNIER PROCES- VERBAL :

- **Secrétaire de séance : Est désigné le conseiller municipal Pascal Ostertag**
- **Dernier procès-verbal :** Le procès-verbal de la séance du 23 novembre a été approuvé à l'unanimité des membres présents. A signaler cependant l'erratum suivant...Il faut lire: A l'ouverture de la séance sont présents : Anne-Marie NEEFF, Christelle HARTMANN, Jacques COSYNS, Daniel DAMM, Marilyn GARNIER, Julien LAUFFENBURGER, Thomas LAUFFENBURGER, Pascal OSTERTAG, Delphine REYDON.
Le reste sans changement (absents excusés et arrivées en cours de séance).

2°) DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL : Madame le Maire informe le conseil municipal de la démission du conseiller municipal Daniel DAMM.

Selon l'article L.2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, la démission est immédiate dès sa réception par le maire.

La démission de Daniel DAMM est donc définitive depuis le 7 janvier 2022, jour de dépôt de la lettre de au bureau de Mme le Maire. Une copie intégrale du courrier sera annexée à la présente délibération pour l'information au préfet, selon la réglementation en vigueur.

L'article L. 258 du code électoral précise que dans les communes de moins de 1000 habitants, le conseil municipal est complété «lorsqu'il a perdu, par l'effet de vacances survenues, au moins le tiers de ses membres».

Dès lors, cette vacance de siège ne donne lieu à une élection complémentaire, et ramène l'effectif du conseil municipal de 15 à 14 sièges.

3°) LOTISSEMENT DU RIED – NOMENCLATURE DE RUES : Suite à l'aménagement du Lotissement privé du Ried **Se référant** aux délibérations du 6 juillet et du 31 août 2021 baptisant la rue traversante du lotissement, Rue Lucien Meugnier **Vu** l'implantation géographique des constructions en cours ou à venir **Après avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents rectifie** la nomenclature définie par délibération du 23 novembre 2021 et **adopte la numérotation des maisons suivantes :**

N° de rues	Propriétaires	Lot n°	Section 29 Parcelle N°
Rue des Vergers			
7	M. Mme TAORMINA Jérôme et Orhélia	2	443/129
9	M. Mme SPEITEL/BONNEVILLE Didier et Esther	3	444/129
11		4	445/129
R. Lucien Meugnier côté impair			
1	M. Mme LABOUREL/RINGLER Michel et Cinthia	1	442/129

3	M. Mme UHL/NICKLER Victor et Maud	10	451/129
5		9	450/129
7	M. Mme LAUFFENBURGER/ZWINGELSTEIN Julien et Dorothée	8	449/129
R. Lucien Meugnier côté pair			
2		5	446/129
4		6	447/129
6	M. Mme MARTIN/MORITZ Nathanaël et Elodie	7	448/129

4°) **MODIFICATIONS BUDGETAIRES** : Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021, il est procédé aux derniers ajustements des dépenses de fin d'année **Après avoir délibéré le conseil municipal vote** les modifications budgétaires suivantes :

Fonctionnement	
Dépenses	
6168 (011) – Primes assurance autres	- 2 061,00
6534 (65) – Cotisations Séc.Soc. Part patronale	1 925,00
6611 (66) – Intérêts des emprunts	136,00

- **Adopte** à l'unanimité ces mises à jour comptables

5°) **CONTRAT DE L'OUVRIER COMMUNAL** : Vu l'arrêté de radiation des effectifs de Jean-Claude Hiltenbrand à la retraite depuis le 1^{er} janvier 2022 **Vu** le contrat de l'agent remplaçant, dont la période de 6 mois arrivera à échéance le 8 février 2022 **Après avoir délibéré le Conseil municipal**

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents nécessaires à l'embauche définitive de l'agent remplaçant, à compter du 8 février par contrat d'une année avant titularisation ou par arrêté de nomination de stagiaire avant titularisation
- **PREND NOTE** de l'entretien préalable auquel sera convié l'agent pour la définition exacte du grade faisant fonction d'ouvrier communal de ce poste à temps complet selon les éléments communiqués par les services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- **ADOpte** à l'unanimité des membres présents

6°) **VENTE LOTS DE BOIS – RESULTATS DE L'ADJUDICATION** : **Se référant** à la délibération du 23 novembre 2021 relative à la mise en vente de 7 lots de bois au lieudit Rollfeld **Suite** à l'adjudication du bois de chauffage le 17 décembre 2021, il est donné lecture du résultat de l'attribution des lots suivant :

- Lot 1 et 2 à Louis Gaschi au prix de 100,00 Euros par lot (15 stères au total)
- Lot 3 et 4 à Denis Soudier au prix de 100,00 et 120,00 Euros (soit un total de 11 stères)
- Lot 5 et 6 à Vincent Lachmann au prix de 80 et 120 Euros pour un total de 10 stères)
- Lot 7 de 9 stères à Antoine Bottin au prix de 180,00 Euros

7°) **COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE** : L'adjointe au maire Christelle HARTMANN et la conseillère municipale Delphine REYDON signalent qu'il y a eu un conseil d'école par visioconférence le mardi 4 janvier. Enseignants et parents ont décidé de ne pas modifier le changement d'horaires du RPI proposé par le service des transports de la région Grand-Est. Avant validation, une période d'essai est nécessaire et des relevés d'horaires de passage du bus seront effectués.

L'autre point soulevé a été le projet de création d'un pôle bilingue : Avant l'ouverture de l'éventuel pôle bilingue, plusieurs démarches ont été et sont nécessaires

- En septembre dernier, les 5 communes des RPI Boesenbiesen/Schwobsheim et Richtolsheim/Saasenheim/Schoenau ont émis l'idée d'ouverture d'un site bilingue sur les communes
- Après dépôt d'une demande auprès de l'Inspection Académique et analyse par diverses instances de l'Education Nationale, Mme l'inspectrice de l'IEN a rencontré en décembre les maires dans un premier temps et les équipes pédagogiques des 2 RPI en second lieu.
- Un conseil d'école exceptionnel le 4 janvier et une réunion publique le 10 janvier par visioconférence ont permis d'analyser le projet
- Un questionnaire a été adressé aux parents sur les intentions d'inscription qu'ils devront retourner dans les mairies des RPI concernés avant la fin du mois de janvier.

Arrivée en cours de séance de la conseillère municipale Delphine Reydon.

8°) LE COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

La commission Communication

- **Etat d'avancement du bulletin communal :** Après la réunion du 8 décembre 2021, la commission a travaillé d'arrache-pied pour finaliser le bulletin communal de l'année écoulée. Cependant ses efforts ont été vains pour une sortie d'édition avant Noël. Déposé à l'imprimerie, ce 11 janvier 2022, le Bon à Tirer pourra être revu et corrigé fin de cette semaine.

La conception et l'organisation pratique seront revues pour l'édition du bulletin communal 2022 : réduction du nombre de pages, date butoir de rendu des articles à respecter ; ceci afin d'assurer une distribution du bulletin avant les fêtes de fin d'année.

- **Affiche Sensibilisation à la vitesse :** Il a été demandé un devis pour l'impression sur panneau métallique d'affiches aux entrées du village par souci de sécurité routière en agglomération.
- **Application Smartphone :** Il est proposé une adhésion à une application pour mobiles permettant de prévenir et de tenir informée la population en temps réel (pannes, travaux particuliers, urgences ou autres faits marquants). Une décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

La commission environnement : Lors de la réunion du 6 janvier 2022, le conseiller municipal responsable de la commission environnement a fait part de sa démission. La réunion a donc fait l'objet d'un bilan sur les différents projets menés et sur ceux en cours de réalisation ou de réflexion.

La commission patrimoine : Elle se compose actuelle de deux équipes. L'une s'occupe du tri des archives, la deuxième se charge de la numérisation de documents. Il serait judicieux de pouvoir récupérer un ordinateur à l'école et d'utiliser un ancien disque dur externe de la mairie pour l'archivage numérique des données.

9°) DIVERS

- Les commissions et leurs membres :** Suite à la démission du conseiller municipal Daniel Damm, une place est disponible dans les commissions Bâtiments, Communication et Environnement. Les élus éventuellement intéressés peuvent rejoindre l'une ou plusieurs de ces commissions.
- Bilan distribution des colis-repas :** La distribution par les conseillers municipaux, des repas aux personnes âgées le dimanche 9 janvier 2022, a une nouvelle fois été fort appréciée. Tout comme a été soulevée l'excellence du menu par plusieurs bénéficiaires qui remercient la municipalité. Le traiteur remercie également la municipalité de sa « commande-livraison » par deux années consécutives.
- Remerciements de l'agent à la retraite :** Ne pouvant organiser de cérémonie pour l'agent retraité vu les contraintes sanitaires actuelles, Mme le Maire s'est rendue au domicile de l'ouvrier communal retraité. Jean-Claude et son épouse remercient l'ensemble des élus pour le repas-colis ainsi que pour le coffret-repas des Etoiles d'Alsace remis en guise de cadeau de la commune.
- Travaux sur Route Départementale :** Le conseil municipal est informé des travaux de sondage pour études géotechniques en vue des travaux d'interconnexion en Eau Potable. Des sondages seront effectués le vendredi 14 janvier 2022 dans le 1^{er} temps le long de la RD209 et de la RD611 (à proximité de l'Ischert et du château d'eau)
- Panneau à l'entrée sud du village :** Les conducteurs sortant de la rue de Stade sont gênés par le panneau empêchant une bonne visibilité de la route principale. Pour des raisons de sécurité, il est décidé à la majorité (une abstention) de déplacer le panneau. La commission voirie constatera sur place l'emplacement idéal.
- Prochaines réunions :**
 - a. Le prochain Conseil Municipal : Date restant à définir
 - b. La commission Environnement : Le conseil municipal s'étant terminé à 21h30, les membres de la commission environnement se sont réunis de suite, ce mardi 11 janvier 2022.
 - c. La commission Voirie et Bâtiments : La prochaine réunion le 25 janvier 2022 à 20 heures.

Suivent les signatures au registre de tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

NEEFF Anne-Marie